

SYLVIE
GOULARD

L'Europe
enfla si bien
qu'elle creva

De 27 à 36 États ?

TALLANDIER

Sylvie Goulard, *l'Europe enfla si bien qu'elle creva, de 27 à 36 États ?*, Ed. Tallandier, 2024, 140 p.

Le titre de ce livre est percutant, car il s'interroge sur les risques de procéder rapidement à un nouvel élargissement de l'Union européenne sans veiller d'abord à un approfondissement de cette construction européenne. C'est une question qui se pose à chaque projet d'élargissement, mais à laquelle il n'y pas eu de réponse suffisante.

Pour Sylvie Goulard, il est indispensable de mesurer l'ensemble des conséquences de passer d'une Union européenne de 27 à 36 États membres. Elle connaît bien les questions européennes fondamentales, car elle a été députée européenne plus de sept ans et aussi conseillère de Romano Prodi, alors président de la Commission européenne. Le climat géopolitique d'aujourd'hui pousse à vouloir accueillir de nouveaux États pour répondre à des motifs stratégiques, comme c'est le cas pour l'Ukraine en guerre avec la Russie. Cela permet à l'Union d'affirmer ses valeurs fondamentales de démocratie et de droits de l'homme. Mais, comme le dit d'autrice, « si de bonnes raisons existent de faire entrer des pays dans l'UE, la décision doit être réfléchie, en pesant le pour et le contre. »¹

Elargir rapidement l'Union européenne demeure, pour Sylvie Goulard, un pari très risqué dans la mesure où le processus d'intégration est loin d'être terminé et celui de l'adhésion reste insuffisant pour les États candidats. En effet, de nombreuses questions fondamentales sont éludées. Notre monde est surtout fait d'États dont certains veulent de plus en plus afficher leur puissance surtout avec le retour de la guerre sur le continent européen. Or, « l'Union européenne, quant à elle, a été conçue comme quelque chose de différent, d'original. » Elle n'est pas un État. Nous ne sommes pas dans la confection, rêvé par certains, des États-Unis d'Europe.

Incontestablement, la guerre en Ukraine pousse l'UE à revoir son logiciel, notamment sur les questions de défense, mais pas seulement. On le voit bien à l'occasion des propositions américaines de règlement de ce conflit. Le président américain veut dialoguer avec des chefs d'État, mais pas avec des responsables d'institutions de l'Union.

De nombreuses questions pratiques sont négligées de manière très concrète : qui paiera ? qui décidera ? qui représentera l'Union européenne ? Ces questions sont naturelles compte des différences au sein de l'Union entre les grands et les petits États. Or la grande majorité des États candidats, à part l'Ukraine et éventuellement encore la Turquie, disposent d'une population et d'une économie modeste. On ne peut que s'interroger sur la contribution financière des nouveaux États membres au budget de l'Union. Ce nouvel élargissement fait aussi s'interroger

¹ p. 33

sur le fonctionnement des institutions, comme par exemple la composition de la Commission européenne passant de 27 à 36 commissaires. « S'engager à 35 ou 36 sans remettre plat le fonctionnement du Conseil européen ni généraliser le vote majoritaire au Conseil est une gageure. »² A 36 Etats, la représentation de l'Union restera une question essentielle. Il ne semble pas possible pour Sylvie Goulard d'élargir sans réformer assez profondément l'Union.

D'une certaine manière, le retour de la guerre en Europe fait s'interroger sur le futur de l'Union. « C'est paradoxalement au moment où l'Union prend conscience de la nécessité impérieuse d'affirmer sa souveraineté qu'elle s'apprête à se transformer d'une manière qui révèle qu'elle en est en partie dépourvue et qui pourrait aboutir à l'en priver définitivement. »³

L'autrice lance, à juste raison une forme de cri d'alarme : attention à un élargissement insuffisamment réfléchi qui risque de mettre en cause l'original projet européen. Nous ne pouvons que recommander la lecture de cet essai.

Henri Oberdorff
Professeur émérite de l'Université de Grenoble-Alpes
Président de l'UPEG
Le 15 février 2025

² p.90

³ p.119